

Compte rendu de la CLE

Réunion du 2 février 2021

La CLE s'est réunie le 2 février 2021 à 10h30 à la salle socioculturelle de Jenzat sous la présidence de Charles SCHIETTEKATTE puis Gilles JOURNET.

Pascal ESTIER introduit la réunion. Il fait part à l'ensemble des participants son émotion à quitter la CLE et remercie chaleureusement l'ensemble des membres pour l'avoir accompagné durant toutes ces années à la Présidence de la CLE.

La présentation projetée est jointe au présent compte-rendu.

La liste des participants figure en annexe.

ORDRE DU JOUR

Céline BOISSON présente l'ordre du jour :

- Election du(de la) président(e)
- Election du(de la) Vice-Président(e)
- Composition du bureau de la CLE
- Composition de la commission Inter-SAGE Sioule et Allier Aval
- Adoption du précédent compte-rendu
- Bilan des actions 2020
- Programmation 2021
- Questions diverses/ informations

ELECTION DU(DE LA) PRESIDENT(E)

Charles SCHIETTEKATTE, doyen de l'assemblée, procède à l'élection du/de la Président(e). Clémentine RAINEAU et Gilles JOURNET annoncent leur candidature et présentent leurs motivations. Le vote s'organise à bulletin secret. Un bulletin de couleur rose a été distribué à chaque élu et un second à ceux disposant d'un pouvoir. Chaque élu est appelé tour à tour pour déposer son vote, et son pouvoir le cas échéant, dans une boîte vierge prévue à cet effet. Emmanuel FERRAND et Sabine MICHEL ont procédé au dépouillement. Les résultats du premier tour sont les suivants :

- Votants : 30 (20 présents, 10 pouvoirs, 1 absent)
- Exprimés : 30
- Majorité absolue : 15
- Clémentine RAINEAU : 9 voix
- Gilles JOURNET : 21 voix

Charles SCHIETTEKATTE déclare Gilles JOURNET, élu Président de la CLE à la majorité absolue dès le 1^{er} tour d'élection.

Gilles JOURNET remercie les élus pour leur confiance et affirme toute sa gratitude à Clémentine RAINEAU.

Il remercie également Pascal ESTIER pour avoir su vulgariser les problématiques liées à l'eau et ainsi lui avoir donné l'envie de poursuivre son travail.

DELIBERATION n° 2021-01: Le collège des élus élit Gilles JOURNET comme Président de la CLE à 70% des suffrages exprimés.

ELECTION DU(DE LA) VICE-PRESIDENT(E)

Gilles JOURNET procède à l'élection du/de la Vice-Président(e). Il propose la candidature de Charles SCHIETTEKATTE, maire de St-Gal-sur-Sioule, pour assurer une représentation partagée entre l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Clémentine RAINEAU, après avoir félicité le nouveau Président, se porte également candidate pour œuvrer en faveur d'un consensus collectif et pour équilibrer les rapports entre acteurs agricoles et non agricoles au sein du collège des élus.

Gilles JOURNET rappelle qu'il est élu au titre des collectivités et qu'il laisse le soin aux chambres d'agriculture départementales et régionale le soin de défendre leurs intérêts.

Le vote s'organise à bulletin secret. Un bulletin de couleur jaune a été distribué à chaque élu et un second à ceux disposant d'un pouvoir. Chaque élu est appelé tour à tour pour déposer son vote, et son pouvoir le cas échéant, dans une boîte vierge prévue à cet effet. Emmanuel FERRAND et Sabine MICHEL ont procédé à nouveau au dépouillement. Les résultats du premier tour sont les suivants :

- Votants : 30 (20 présents, 10 pouvoirs, 1 absent)
- Exprimés : 30
- Majorité absolue : 15
- Clémentine RAINEAU : 9 voix

- Charles SCHIETTEKATTE : 21 voix

Gilles JOURNET déclare Charles SCHIETTEKATTE élu Vice-président de la CLE à la majorité absolue dès le 1er tour d'élection.

DELIBERATION n° 2021-02 : Le collège des élus élit Charles SCHIETTEKATTE Vice-Président de la CLE à 70% des suffrages exprimés.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA CLE

Gilles JOURNET rappelle que conformément aux règles de fonctionnements de la CLE, le Bureau est constitué de 16 membres :

- 8 membres du collège des élus dont le Président et le Vice-président, membres de droit
- 4 membres du collège des utilisateurs et usagers
- 4 membres du collège des services de l'Etat et des établissements publics

Il rappelle les candidats sortants et demande si les autres élus souhaitent maintenir leur engagement au sein du Bureau.

Emmanuel FERRAND confirme vouloir rester au Bureau de la CLE.

Clémentine RAINEAU, après avoir hésité et face au souhait de Gilles JOURNET, accepte de poursuivre son engagement au Bureau.

Gérard LAPLANCHE annonce sa volonté de prendre un peu de recul et souhaite donc laisser sa place à un autre élu au sein du Bureau.

Gilles JOURNET souhaite qu'il y ait au bureau tous les financeurs possibles et propose la candidature de Véronique POUZADOUX, conseillère départementale de l'Allier.

Véronique POUZADOUX, après concertation avec ses homologues, accepte d'intégrer le bureau de la CLE.

Gilles JOURNET poursuit en souhaitant que les communautés de communes soient également présentes et propose les candidatures de Cédric ROUGHEOL, CC Chavanon Combrailles et Volcans, et Sabine MICHEL, CC du pays de St-Eloy.

Gillet JOURNET propose la candidature de Patrick BERTRAND, adjoint au maire de Contigny, pour équilibrer les représentations Allier/Puy-de-Dôme.

Gilles JOURNET demande aux différents représentant des usagers et de l'Etat de bien vouloir faire part des éventuelles modifications à apporter.

Nicolas BONNEFOUS indique, après concertation entre les deux Chambres, que la Chambre d'Agriculture de l'Allier maintien son siège au Bureau.

Christian BAYET, de la même manière, annonce un changement de représentation entre les Fédérations de Pêche et demande ainsi qui se soit désormais la Fédération de pêche de l'Allier qui siège au Bureau. Jean BUVAT confirme cette demande.

Sylvain LECUNA souhaite maintenir sa représentation au Bureau de la CLE.

La FRANE étant absente et n'ayant donné de consigne, Gilles JOURNET propose d'intégrer en remplacement le CEN Auvergne.

Audrey NADALLE confirme la volonté des 2 MISEN de contribuer aux travaux du Bureau.

La DREAL a fait part de ses difficultés à assurer sa représentation au Bureau et laisse volontiers son siège à l'OFB.

Gilles JOURNET met au vote la composition du Bureau suivante :

Collège des élus

- Gilles JOURNET, Président de la CLE, Communauté de communes St-Pourçain, Sioule, Limagne (03)
- Charles SCIETTEKATTE, Vice-Président de la CLE, Mairie de St-Gal-sur-Sioule (63)
- Emmanuel FERRAND, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Clémentine RAINEAU, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (63)
- Véronique POUZADOU, Conseil Départemental de l'Allier (03)
- Cédric ROUGHEOL, Communauté de communes Chavanon, Combrailles et Volcans (63)
- Sabine MICHEL, VP Communauté de communes du Pays de St-Eloy (63)
- Patrick BERTRAND, Mairie de Contigny (03)

Collège des usagers

- Chambre d'Agriculture de l'Allier
- Fédération de Pêche de l'Allier
- EDF
- CEN Auvergne

Collège de l'Etat

- MISEN 63
- MISEN 03
- OFB
- Agence de l'eau

Gilles JOURNET procède au vote à main levée pour chacun des collèges.

Il rappelle la nécessité de travailler en bonne intelligence pour faire avancer le territoire et insiste sur l'importance de l'assiduité aux réunions.

DELIBERATION n° 2021-03 : Chacun des collèges valide à l'unanimité les désignations présentées ci-dessus sous réserve d'acceptation par le CEN Auvergne et l'OFB. A défaut, La FRANE et la DREAL conserveront leur siège.

COMPOSITION DE LA COMMISSION INTER-SAGE SIOULE ET ALLIER AVAL

En introduction, Céline BOISSON présente le projet de recherche CAPRICE sur les ressources en eaux de la Chaîne de Puy, classées NAEP par le SDAGE Loire Bretagne, et rappelle les missions de la commission InterSAGE.

Gilles JOURNET rappelle la genèse compliquée de ce projet et espère maintenant que les travaux des chercheurs apporteront une meilleure lisibilité scientifique des problématiques.

Jean-Claude GUILLON souligne qu'à l'avenir, d'autres usages que l'eau potable pourraient être étudiés comme l'abreuvement du bétail ou les prélèvements industriels nécessitant des eaux de très bonne qualité.

Gilles JOURNET propose les candidatures suivantes :

Collège des élus du SAGE Sioule

- Gilles JOURNET, Président de la CLE, Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne
- Gérard LAPLANCHE, SIVOM Sioule et Bouble
- Lionel CHAUVIN, PNR des Volcans d'Auvergne
- Alain MERCIER, Communauté de communes Dôme Sancy Artense

Collège des usagers

- Centre Régional de la Propriété Forestière (désignée par la CLE du SAGE Sioule)
- Fédération de pêche du Puy-de-Dôme (désignation à faire par la CLE du SAGE Allier Aval)
- Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme (désignée par la CLE du SAGE Sioule)
- CCI 63 (désignation à faire par la CLE du SAGE Allier Aval)

Collège de l'Etat

- MISEN 63
- ARS 63
- DREAL
- Agence de l'Eau

Gilles JOURNET procède au vote à main levée pour chacun des collèges.

DELIBERATION n° 2021-04 : La CLE valide à l'unanimité moins 1 abstention ses membres du collège des élus et des usagers.

ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Gilles JOURNET présente le compte rendu de la CLE du 21 février 2020.

Jean-Claude GUILLON souligne qu'il reflète fidèlement ces propos.

DELIBERATION n° 2021-05 : La CLE valide le compte rendu de la réunion du 21 février 2020 à l'unanimité.

BILAN DES ACTIONS 2020

Céline BOISSON rappelle les principaux travaux conduits durant l'année 2020 qui a été profondément impactée par la crise sanitaire liée au COVID-19 et les élections municipales très étalées. L'activité de la CLE s'est ainsi concentrée uniquement sur le 1^{er} trimestre en l'absence de Président et de recomposition rapide de la CLE.

Les réunions

Seulement 3 réunions ont ainsi pu avoir lieu :

- **Le groupe de travail « continuité » du 7 février** visant à faire un bilan de l'état d'avancement des mises en conformité des microcentrales dont un point spécifique sur les travaux au moulin du Coin à Châteauneuf-les-Bains et appréhender les solutions techniques à étudier au droit du bras de la Vierge à St-Pourçain-sur-Sioule.
- **La CLE du 21 février** lors de laquelle le rapport d'activité 2019 a été validé et un bilan de la mise en œuvre du SAGE et du contrat territorial depuis 2014 ont été effectués. La demande d'irrigation agricole pour la saison estivale 2020 a suscité un large débat, mettant en lumière une nouvelle problématique/enjeu autour de la question de la disponibilité des ressources en eaux sur le bassin.
- **Le Bureau du 12 mars** axé sur l'avis concernant le projet de microcentrale à Ebreuil.

La cellule d'animation

Céline BOISSON rappelle la composition de la cellule d'animation. L'activité plus réduite qu'à l'ordinaire a permis de consacrer davantage de temps à la réalisation des outils de communication collectifs (film sur le changement climatique notamment) et à l'étude zones humides et ainsi en partie rattrapé le retard pris en 2019.

Par ailleurs, l'animatrice a participé à 21 réunions organisées par des partenaires en lien avec la révision du SDAGE Loire Bretagne, la sécheresse estivale, le SCOT Pays St-Pourcinois, ... et suivi une formation de 4 jours sur la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides.

Les avis

Contrairement aux années précédentes, la CLE a été très peu sollicitées pour avis sur des projets d'autorisation. A défaut de mise en place d'une nouvelle CLE, la cellule d'animation a apporté un avis technique sur certains projets afin de maintenir le lien CLE-Service de l'Etat.

TYPE	PROJET	AVIS
Avis de la CLE	Irrigation agricole 2020 Puy-de-Dôme	Favorable avec 4 recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Préciser les impacts sur les milieux aquatiques (catégorie piscicole, zones à enjeux à proximité comme les frayères ou les zones humides...) - Préciser les impacts sur les autres usages - Poursuivre la démarche de définition des volumes maximums autorisés - Préciser pour chaque point de prélèvement le volume maximum prélevés autorisés
Avis du Bureau	Microcentrale moulin de la Porte à Ebreuil	Défavorable pour cause : <ul style="list-style-type: none"> - de non-conformité à l'article 4 du règlement du SAGE Sioule (zones humides) - d'absence à ce jour de concertation notamment avec la mairie d'Ebreuil et plus globalement sur le partage des usages de l'eau sur l'axe Sioule
Avis technique	Régularisation du plan d'eau	Réservé

	Douennelle à St-Hilaire-la-Croix	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la conception et le calage de la prise d'eau pour respecter un prélèvement maximal de 4,65 L/s en tout temps (hors épisode de crue). - Etudier la mise en dérivation écologique du plan d'eau. - Mettre en place, le cas échéant, des dispositifs permettant une gestion piscicole (grille amont et aval, ...) et des vidanges (pêcherie, filtre/bassin de décantation, ...) optimisées.
Avis technique	Arrêté cadre sécheresse 63	Contribution visant à : <ul style="list-style-type: none"> - Mieux anticiper la gestion de crise (définition des seuils et des conditions de franchissement) - Mieux graduer les mesures correctives - Apporter plus de lisibilité aux acteurs (tableau par catégorie d'utilisateur) - Assurer une gestion interdépartementale cohérente sur le bassin de la Sioule (découpage des zones hydrographiques)
Avis technique	Microcentrale moulin de la Porte à Ebreuil - complément	Réservé : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une mesure compensatoire permettant de répondre aux 7 principes/piliers de la compensation écologique (et notamment l'équivalence fonctionnelle) pour pouvoir accepter à la perte de zones humides (utilisation de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides). - Revoir le positionnement de l'entrée piscicole de la passe à poissons RG afin de la rapprocher de la zone de turbinage sans pour autant être dans la zone de turbulence (soit une distance d'environ 3-4 m).

La communication

En l'absence de CLE, il n'a pas été possible d'organiser le forum de l'eau annuel initialement prévu sur le changement climatique.

Toutefois, l'Etablissement public Loire, en collaboration avec l'ancienne CLE du SAGE Sioule, a souhaité vulgariser, au travers d'un motion design, le bilan des connaissances des impacts du changement climatique en particulier sur ce territoire. Le scénario, dans un esprit décalé, met en scène Dorian, jeune youtubeur, qui en 2050, découvre une bouteille d'eau de Louchadière dans la cave de ses grands-parents. Après quelques recherches sur internet, il fait le triste constat des impacts du changement climatique sur la Sioule : baisse des débits, hausse des températures, impacts socio-économiques... et sensibilise aux bonnes pratiques. La vidéo est disponible sur le site internet de l'EP Loire <https://www.eptb-loire.fr/dorian-et-le-changement-climatique/>

Pour accompagner ce motion design, 4 bâches d'exposition déclinant les résultats de l'étude bilan des connaissances sur le changement climatique sur le bassin ont été imprimées.

Une nouvelle exposition « Eau pasSAGE, concertons-nous ! » sur les SAGE a été réalisée par l'EP Loire. Disponible sous forme de bâche, elle a vocation à tourner sur l'ensemble des 10 territoires de SAGE portés dont celui de la Sioule. <https://www.eptb-loire.fr/expo-age/>

Pour faciliter la prise en main des SAGE par les nouveaux élus et plus largement par l'ensemble des membres de la CLE, l'EP Loire a élaboré un pack de bienvenu comportant un kit d'économie d'eau à installer sur un robinet ainsi qu'une webkey donnant accès à l'interface CERCLE (centre de ressource pour les CLE) sur laquelle les utilisateurs pourront consulter et récupérer un ensemble de documents et information.

L'étude d'inventaire des zones humides

Céline BOISSON rappelle, en ce jour de journée mondiale des zones humides, la définition, le rôle et les menaces qui pèsent sur leur intégrité et leur fonctionnement.

Afin d'avoir une vision plus précise des zones réellement humides, des inventaires de terrains sont indispensables. Ce travail a été initié sur l'amont du bassin par le SMAD des Combrailles dès 2014 puis finalisé en 2018 sur ce territoire. A la demande de la CLE, l'Etablissement public Loire assure le portage de l'inventaire des zones humides sur le reste du territoire depuis 2019 et ce jusqu'en 2021.

Cette étude est conduite en interne via un technicien « zones humides » recruté spécialement à cet effet. Il a été accompagné cette année par 2 stagiaires de master 2 professionnel sur une durée de 6 mois.

Ainsi, les expertises de terrain ont pu être conduites sur 41 communes du bassin de la Miouze, de la haute Sioule, du Venant, du Gaduet et du Douzenan. Dans un souci constant de concertation, la procédure de participation des acteurs locaux a nécessité quelques ajustements suite aux contraintes sanitaires. Pour autant, elle n'a pas été délaissée et les groupes de travail ont pu être maintenus normalement, en visioconférence ou encore en mode « porte à porte ».

Actuellement, la phase de consultation publique a été conduite sur les communes du bassin du Gaduet et du Douzenan (15 communes). Elle sera très prochainement lancée sur les autres communes. Les retours seront analysés et pris en compte courant mars. Une validation en CLE ou en bureau pourra être envisagée au premier semestre 2021.

Nicolas BONNEFOUS demande si la Chambre d'agriculture a bien été avertie lors des consultations.

Céline BOISSON précise qu'en effet, l'information a été transmise à Anne-Laure REVERDY qui suit le dossier. Cette année n'a pas été simple pour assurer une bonne communication entre les annulations et les reports des réunions et des expertises de terrain. Des améliorations sont à prévoir pour 2021 pour toujours mieux communiquer.

Gilles JOURNET insiste beaucoup sur l'intérêt de la communication et ne pas arriver en terrain conquis.

Nicolas BONNEFOUS demande à ce que les maires assurent le relais d'information auprès des usagers de leur commune (agriculteurs, propriétaires, ...). C'est primordial pour que l'inventaire se déroule dans les meilleures conditions.

La campagne d'inventaire 2021 concernera les communes du bassin de la Bouble, du Boublon, de l'axe Sioule et de ses petits affluents directs. Elle débutera très prochainement, dès l'arrivée de 2 nouveaux stagiaires au 1^{er} mars. Une réunion d'information est programmée en février et les premiers groupes de travail seront réunis courant mars pour un début des inventaires en avril. A la fin de cette année ou début 2022, les 39 communes restantes du bassin de la Sioule disposeront elles-aussi de leur inventaire.

PROGRAMMATION 2021

En 2021, le SAGE entrera dans sa 7^{ème} année de mise en œuvre. Face au contexte sanitaire et de la longueur de la procédure de recomposition de la CLE, la programmation de cette année consistera à réaliser les opérations de 2020 qui ont été naturellement reportées (les principales/plus chronophages figurent en gras) :

- D 1.1.2 : poursuivre l'aménagement/suppression des ouvrages notamment sur les axes Sioule, Sioulet et Miouze
- D 1.1.3 : poursuivre les diagnostics des ouvrages sur les secteurs en priorité 2, finaliser les inventaires
- **D 1.2.1 : lancer l'étude « plans d'eau » : inventaire, caractérisation, analyse des impacts, proposition de site test (recherche de financement + cahier des charges)**
- **D 1.2.2 : informer sur les bonnes pratiques de gestion et d'aménagement des plans d'eau (bv Bouble, Cigogne, Douzenan, Gaduet, en fonction de l'avancement de l'étude)**

- D 1.3.1 : Participer à l'étude bilan du contrat territorial Sioule et à l'élaboration du prochain programme d'actions
- D 1.3.5 : poursuivre les discussions sur la pratique du canoë
- **D 1.4.1 : poursuivre des inventaires zones humides sur le reste du bassin (partie « allier »)**
- D 1.4.3 : suivre la réalisation des PLU et des SCOT
- **D 2.1.3 : entamer les discussions avec EDF sur la gestion des sédiments des retenues de Fades et de Queuille (1^{er} COPIL à caler mi 2021)**
- D 3.1.1 : suivre le projet de recherche CAPRICE (commission interSAGE)
- **D 3.1.2 : engager les réflexions sur l'état quantitatif des ressources en eaux**
- D 3.2.2 : établir un bilan des rendements des réseaux AEP notamment sur les secteurs alimentés par la chaîne des Puys (attente des besoins des équipes de chercheurs, relance effectuée)
- D 5.1.1 : suivre la mise en œuvre de la GEMAPI
- **D 5.2.1 : mettre en œuvre le plan de communication (forum de l'eau, lettre numérique, guide ZH, site internet, film chaîne des puys)**

En complément des opérations inscrites dans le SAGE Sioule, la CLE et/ou la cellule d'animation répondront à diverses sollicitations dont celles du comité de Bassin sur le nouveau projet de SDAGE Loire Bretagne, des DDT sur le protocole départemental sur les retenues collinaires 63 et la révision des arrêtés cadres sécheresse...

Conformément à la feuille de route de la CLE 2019-2024, la question d'une révision du SAGE Sioule sera également posée.

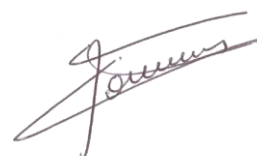
QUESTIONS DIVERSES/ INFORMATIONS

Guy LEMAITRE demande si des opérations de nettoyage des berges de la Sioule sont conduites à l'image de celles réalisées dans les années 90 par des associations.

Alain MERCIER rappelle qu'il y a eu en effet des associations qui entretenaient les cours d'eau via des chantiers d'insertion mais celles-ci ont toutes été poursuivies pour malversation.

Gillet JOURNET ajoute qu'à ce jour le contrat territorial Sioule était davantage tourné vers des opérations de restauration (encoche d'érosion, abreuvoir, ...) et non d'entretien et de nettoyage. Cette question pourra être étudiée dans le cadre d'un prochain contrat territorial.

Gilles JOURNET remercie l'ensemble des participants. La séance est levée à 12h30.



ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

NOM			REPRESENTANT	PRESENT	EXCUSE	POUVOIR DE
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX						
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes	•		Y. LUCOT
Monsieur	Yannick	LUCOT	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•	
Madame	Caroline	GUELON	Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes		•	
Monsieur	Jérémy	SAUTY	Conseil Départemental de la Creuse		•	
Monsieur	Laurent	DUMAS	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Pierrette	DAFIX-RAY	Conseil Départemental du Puy de Dôme		•	
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy de Dôme	•		
Monsieur	Bernard	COULON	Conseil Départemental de l'Allier		•	
Monsieur	André	BIDAUD	Conseil Départemental de l'Allier	•		J. BOUQUET
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier	•		B. COULON
Monsieur	Sylvain	LELIEVRE	Mairie de Saint-Hilaire-la-Croix (63)	•		
Madame	Claire	LEMPEREUR	Mairie de Montaigut-en-Combraille (63)	•		E. BOULON
Monsieur	Charles	SCHIETTEKATTE	Mairie de Saint-Gal-sur-Sioule (63)	•		P. DAFFIX-RAY
Monsieur	Guy	LEMAITRE	Mairie de Montfermy (63)	•		
Monsieur	Grégory	BONNET	Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge (63)	•		
Madame	Sabine	MICHEL	Communauté de communes du Pays de St-Eloy (63)	•		L. DUMAS
Monsieur	Alain	CAZE	Communauté d'Agglomération Riom, Limagne et Volcans (63)		•	
Monsieur	Cédric	ROUGHEOL	Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (63)	•		J. SAUTY
Monsieur	Alain	MERCIER	Communauté de communes Dôme Sancy Artense (63)	•		C. GUELON
Monsieur	Jean-François	BURLOT	Mairie de Brout-Vernet (03)	•		
Monsieur	Patrick	BERTRAND	Mairie de Contigny (03)	•		
Madame	Marion	ROSTAN	Mairie de Vicq (03)	•		
Monsieur	Stéphane	COPPIN	Mairie d'Ebreuil(03)		•	
Monsieur	Yves	MAUPOIL	Mairie de Monestier (03)	•		
Madame	Michelle	PARIS	Mairie de Chouvigny (03)	•		
Madame	Elise	BOULON	Commentry Montmarault Nérès Communauté (03)		•	
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne (03)	•		L. CHAUVIN
Monsieur	Gérard	VENAULT	SMAD des Combrailles	•		
Monsieur	Gérard	LAPLANCHE	SIVOM Sioule et Bouble	•		S. COPPIN
Monsieur	Lionel	CHAUVIN	PNR des Volcans d'Auvergne		•	
Madame	Jocelyne	BOUQUET	EP Loire		•	
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES RIVERAINS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES						
Monsieur	Bertrand	NICOLAS	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme		•	
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	•		CA 63
			Chambre Régionale d'Agriculture		•	
Monsieur	Jean-Claude	GUILLON	Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme	•		CCI 03
Monsieur	Thierry	BOUTET	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier		•	
Monsieur	Vincent	FERRY	France Hydroélectricité	•		
Monsieur	Emmanuel	FAVRE-D'ANNE	Centre Régional de la Propriété Forestière	•		
Monsieur	Emmanuel	ESTIVAL	Office de Tourisme des Combrailles		•	
Monsieur	Roger	VOLAT	Office de tourisme en Pays St-Pourcinois		•	
			FRANE		•	
Monsieur	Jean	BUVAT	Fédération du Pêche du Puy-de-Dôme	•		LOGRAMI
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération du Pêche de l'Allier	•		
Monsieur	Gérard	GUINOT	LOGRAMI		•	
Monsieur	Gérard	QUENOT	UFC Que Choisir		•	
Monsieur	Sylvain	LECUNA	Délégation Régionale D'EDF	•		
Monsieur	Romain	LEGRAND	Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne	•		
COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS						
			Préfecture de la Région Centre		•	
Monsieur	Olivier	MAUREL	Sous-Préfecture de Riom		•	
Monsieur	Emmanuel	RIQUIER	Sous-Préfecture de Vichy	•		MISEN 03
Madame	Anne-Flore	ALBIN	MISEN 23		•	
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	•		Sous-Préfecture Riom
Monsieur	Francis	PRUVOT	MISEN 03		•	
Monsieur	Dominique	BARTHELEMY	DREAL Auvergne		•	
Monsieur	Laurent	DESAUNOIS	Agence Française pour la Biodiversité	•		AELB
Monsieur	François	PENAUD	Agence de l'Eau Loire Bretagne		•	
INVITES						
Monsieur	Pascal	ESTIER	Ancien Président de la CLE	•		
Madame	Nadège	GUIMARD	PNR des Volcans d'Auvergne	•		
Monsieur	Arnaud	MULLIE	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme	•		
Madame	Christine	BARTOLOMMEI	Sous-Préfecture de Vichy	•		
Madame	Julie	SENDZIK	Communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne	•		
Monsieur	Nicolas	DUMEZ	EP Loire	•		
Madame	Céline	BOISSON	EP Loire	•		